

Document généré le lundi 25 août 2025 à 11:47

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	25/08/25	25/08/25	683	1	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	MAPA	25/08/25 à 10h10	25/08/25 à 10h30	3/3	25-94603	<u>25-</u> <u>94603</u>

Service : CPJ

Référénts : Elodie CAGNET

Classification CPV :

Principale : **79971000** - Services de reliure et de finitionComplémentaires : **79971200** - Services de reliure

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet **Prestation de reliure des actes administratifs et de l'état civil pour la commune de L'Isle sur la Sorgue**

Référence MP25-10

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée ouverte

Code NUTS FRL06

Lieu d'exécution principal Services municipaux
84800 L'isle-sur-la-sorgue

Durée 48 mois

Description Prestation de reliure des actes administratifs et de l'état civil pour la commune de L'Isle sur la Sorgue

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique (CCP).

L'accord-cadre sans montant minimum et avec montant maximum fixé à 50 000 € HT sur la durée totale du marché (48 mois), est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique.

Il donnera lieu à l'émission de bons de commande et sera attribué à un seul opérateur économique.

Les prestations seront réglées par des prix unitaires.

Code CPV principal	79971000 - Services de reliure et de finition
Code CPV complémentaire	79971200 - Services de reliure
Forme	Les variantes sont refusées
Conditions relatives au contrat	
Cautionnement	Sans objet
Financement	La prestation sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune.
Forme juridique	Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. En revanche, si le groupement est un groupement conjoint, le mandataire devra obligatoirement être mandataire solidaire, et ce en raison de la nécessaire continuité technique, administrative et financière de la fourniture objet du présent marché.
Conditions de participation	
	Critères de participation : renvoi au R.C.
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Documents	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>
Offres	<p>Remise des offres le 29/09/25 à 12h00 au plus tard.</p> <p>Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.</p> <p>Unité monétaire utilisée, l'euro.</p> <p>Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des offres.</p> <p>Modalités d'ouverture des offres :</p> <p>Date : le 29/09/25 à 14h00</p> <p>Lieu : Mairie de l'Isle sur la Sorgue</p>
Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
Renseignements complémentaires	
	<p>Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.</p> <p>L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : http://www.marches-publics.info. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.</p> <p>L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre est détaillée à l'article 5.1 du règlement de la consultation.</p> <p>Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : http://marches-publics.info.</p> <p>Sont recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.</p> <p>Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 7.2 du règlement de la consultation.</p> <p>Après examen des offres reçues, l'acheteur se réserve le droit de procéder à une négociation dans les conditions de l'article 7.3 du règlement de la consultation.</p> <p>Les plis, comme les échantillons obligatoires, devront arriver à destination avant la date et l'heure limite de réception des offres le lundi 29 septembre 2025 à 12h00.</p> <p>La fourniture des échantillons est à la charge des candidats. En cas</p>

d'échantillons manquants, l'offre sera déclarée irrégulière et ne sera pas analysée. Les modalités d'envoi des échantillons sont détaillées à l'article 5.2 du règlement de la consultation.

Marché périodique :

Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 25/08/25 à la publication

Marches-Publics.info V9.7